

## Lancement de la 6<sup>e</sup> édition des Trophées Éco-innovez en Bourgogne-Franche-Comté !

Organisé par :



Avec le soutien de :



Les Trophées Éco-innovez, un événement célébrant l'innovation environnementale au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté, entament leur 6<sup>e</sup> édition avec l'annonce officielle de l'appel à candidatures. Organisés par l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC), et financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME, ces trophées visent à mettre en lumière et récompenser les initiatives les plus novatrices dans les domaines de l'éco-conception et de l'économie durable.

### Les Trophées Éco-innovez en Bourgogne-Franche-Comté

Il s'agit d'un levier pour mettre en lumière les entreprises de la région quelque soit leur taille :

- Qui développent un produit, un service ou une technologie prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes de son cycle de vie.
- Ou qui se lancent dans une trajectoire vers un modèle économique vertueux et responsable, plus coopératif, tourné davantage vers une offre de services basée sur la performance d'usage et non sur les volumes.

L'idée est de mettre en avant, à travers des exemples inspirants, la faisabilité de ces démarches exemplaires, d'en prouver les bénéfices et d'encourager d'autres entreprises à s'inscrire dans ces dynamiques.

### Visibilité, accompagnement et récompenses

Les lauréats des Trophées Éco-innovez bénéficieront d'une visibilité accrue, en remportant une vidéo réalisée par un professionnel, ainsi qu'un accompagnement personnalisé en communication. Ils pourront profiter également d'une mise en lumière de leur projet auprès des partenaires du concours.

Partenaire essentiel de l'événement, le Pôle Éco-conception offrira aux lauréats une année d'adhésion à leurs services.

Les entreprises récompensées recevront un trophée lors d'une cérémonie qui aura lieu durant l'évènement "Créer Demain, Innover en Bourgogne-Franche-Comté", le jeudi 28 novembre 2024, à Dijon.

### Des partenaires clés unis pour les Trophées Éco-innovez en BFC

Les Trophées sont organisés par l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté et financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME.

ACTES (Appui à la Coopération pour la Transition vers une Économie Servicielle), Bpifrance, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, la DREETS BFC, la DREAL BFC et le Pôle Éco-conception sont partenaires du concours.

### Informations

**Quand déposer le dossier ?** Les candidats ont jusqu'au **vendredi 31 mai 2024** pour déposer leur dossier.

**Où trouver plus d'informations ?** Sur le site [transitionecologique.aer-bfc.com](https://transitionecologique.aer-bfc.com)

**Qui contacter ?** Bénédicte DOLIDZÉ, Coordinatrice du pôle Transition Énergétique et Économie Durable à l'AER BFC, [bdolidze@aer-bfc.com](mailto:bdolidze@aer-bfc.com), 06 60 34 74 72

### contacts presse

AER Bourgogne-Franche-Comté : Marion LOPEZ, [mlopez@aer-bfc.com](mailto:mlopez@aer-bfc.com), 03 80 40 33 85

Pour l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté -> Buzz & Compagnie : Mélanie Voisard - 06 12 52 53 15/03 80 43 54 89  
[melanie.voisard@buzzetcompagnie.com](mailto:melanie.voisard@buzzetcompagnie.com)

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : Marie SOUVERBIE, [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr),  
03 80 44 34 66 / Laure HUBIDOS, [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr), 03 81 61 61 08